



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-96101>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-96101**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Metz

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21570463600012

Ville : METZ

Code postal : 57036

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1514977>

Identifiant interne de la consultation : 24040A

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches.publics@eurometropolemetz.eu

Numéro de téléphone du contact : +33 387201000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Déclaration sur l'honneur du

candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) Extrait K, Extrait Kbis ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat Une certification réglementaire suivant le Code de l'Environnement pour assurer les missions est demandée. Le candidat doit détenir, pour la réalisation des missions Nfx31-620 parties 1 à 5, d'une certification réglementaire Sites et Sols Pollués prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement Les attestations à délivrer au titre de la loi dite Alur du 24 mars 2014 et au regard du code l'environnement, doivent garantir au maître d'ouvrage la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement. Le candidat pouvant délivrer ces attestations doit être certifié par un organisme de certification de services dûment accrédité

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : collectivités territoriales

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 25% Valeur environnementale : 5% Prix : 70%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSIONS D'ETUDES ET D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN MATIERE DE SITES ET SOLS POLLUES

Code CPV principal - Descripteur principal : 71313000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord cadre mixte multi attributaire avec montant maximum

Lieu principal d'exécution du marché : 144 route de Thionville 57050 - Metz

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2024